Corrigé – Brevet 2021 – français (grammaire et compréhension) – Métropole

Questions 1 à 6 : le texte de Théophile Gautier et le photogramme de Jean Cocteau, Questions 7 à 9 : attribut du sujet, expansions du nom, réécriture

Corrigé détaillé rédigé par Benjamin, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Compréhension et compétences d'interprétation – Questions 1 à 6 : le texte de Théophile Gautier et le photogramme de Jean Cocteau *(32 pts)*

1. La scène se déroule dans le château du Baron de Sigognac, que le texte appelle aussi « ce manoir » (l. 7) et le « logis désert » (l. 11). Elle passe d'une pièce à l'autre. Elle commence dans « la cuisine » (l. 2), où le petit groupe est « réuni autour de la table » (l. 5) après le dîner ; le cortège emprunte ensuite « l'escalier » (l. 16) et passe par la salle à manger, dont la torche éclaire les « portraits enfumés » (l. 17) ; il arrive enfin à « la chambre à coucher » (l. 19) du Baron, où se déroule toute la fin du passage.

La scène a lieu le soir, après le dîner, à l'heure du coucher : « la nuit s'était faite » (l. 1) et le Baron fait comprendre à Pierre « qu'il voulait se retirer » (l. 12). Le narrateur oppose d'ailleurs la chambre « pendant le jour » à ce qu'elle devient « le soir à la clarté douteuse de la lampe » (l. 24-25). Tous les éclairages sont artificiels, ce qui confirme qu'il fait nuit : un « reste de feu » (l. 3), une « torche » (l. 15), puis une « petite lampe de cuivre » (l. 20).

2. a) L'expression signifie que le château est presque vide et que ce vide inspire une profonde tristesse. Le nom « solitude » désigne l'isolement du lieu et de ses très rares habitants ; l'adjectif « mélancolique », placé avant le nom, y ajoute une tristesse rêveuse, faite de regret pour un passé glorieux disparu. C'est le château lui-même qui est dit mélancolique, comme s'il portait le deuil de sa grandeur passée. La phrase précise que la « sorte d'intimité triste » du petit groupe « faisait ressortir encore » (l. 5-6) cette solitude : quelques êtres serrés autour d'une table rendent plus visible l'immensité déserte du manoir.

2. b) La phrase des lignes 6 à 11 justifie cette explication par trois éléments.

- **Une construction en trois membres parallèles.** La phrase est découpée par des points-virgules en trois parties bâties sur le même modèle : « D'une famille [. . .] il ne restait qu'un rejeton isolé » (l. 6-7) ; « d'une livrée nombreuse il n'existait plus qu'un seul domestique » (l. 8) ; « d'une meute de trente chiens courants il ne survivait qu'un chien unique » (l. 9-10). La reprise de « d'une » en tête de chaque membre martèle la même idée : de chaque richesse d'autrefois, il ne reste presque rien.
- **La négation restrictive et le vocabulaire de l'unité.** Les tournures « ne restait qu' », « n'existait plus qu' », « ne survivait qu' » réduisent chaque ensemble à un seul élément, ce que soulignent les mots « isolé », « un seul », « unique ». Les trois verbes forment même une progression vers la mort : « restait », « existait », puis « survivait ».
- **L'opposition entre la splendeur passée et la décrépitude présente.** Le passé est évoqué par des mots d'abondance et de puissance : « jadis puissante et riche » (l. 6), « nombreuse » (l. 8), « trente » (l. 9). Le présent est marqué par la faiblesse et la mort : le Baron erre « comme une ombre » (l. 7), le chien est « presque aveugle et tout gris de vieillesse » (l. 10-11), et la phrase se clôt sur le « logis désert » (l. 11), où un simple « chat noir servait d'âme » (l. 11).

3. Le soir, la tapisserie de la chambre semble prendre vie : le chasseur qui y est représenté « devenait, ainsi éclairé, un être presque réel » (l. 26-27), puis se change en figure menaçante. Ce phénomène est déclenché par la lumière faible de la lampe, « la clarté douteuse de la lampe » (l. 25) : l'adverbe « ainsi » dans « ainsi éclairé » renvoie à cet éclairage, qui est donc la cause de la transformation. La chambre, qui avait déjà « l'air d'une chambre à revenants pendant le jour », devient « encore bien pis le soir » (l. 24-25).

- **Premier procédé : le jeu des couleurs et des contrastes.** La lumière de la lampe éteint certaines couleurs et en fait ressortir d'autres. La tapisserie prend des « tons livides » (l. 26), c'est-à-dire d'une pâleur de cadavre, sur un « fond de verdure sombre » (l. 26) ; au milieu de cette pâleur, seules « ses lèvres rouges ressortaient plus étrangement encore sur son visage pâle » (l. 28-29). L'opposition du rouge et du pâle, renforcée par l'adverbe « étrangement » et par le comparatif « plus [. . .] encore », attire le regard sur la bouche, comme si le personnage était vivant.
- **Second procédé : des comparaisons de plus en plus inquiétantes.** Le chasseur est d'abord comparé à un criminel : « Il ressemblait, avec son arquebuse en joue, à un assassin guettant sa victime » (l. 27-28) ; son arme de chasse devient une arme de meurtre. Puis la dernière phrase le transforme en créature surnaturelle : « On eût dit une bouche de vampire empourprée de sang » (l. 29). La gradation va de l'humain (le chasseur) au criminel (l'assassin) puis au monstre (le vampire). Les modalisateurs « presque réel » (l. 27) et « On eût dit » (l. 29) montrent cependant qu'il s'agit d'une impression : le narrateur ne dit pas que le chasseur est vivant, mais qu'il le paraît.

4. À partir de la ligne 14, plusieurs éléments font de la chambre, et de tout le trajet qui y mène, un lieu « fantastique », c'est-à-dire un lieu où le réel semble basculer dans le surnaturel.

- **Une lumière faible et tremblante qui anime les objets.** La « lueur fumeuse de la torche » (l. 15) fait « vaciller » les fresques et « donnait une apparence de vie aux portraits enfumés » (l. 16-17), dont les « yeux noirs et fixes semblaient lancer un regard de pitié douloureuse » (l. 17-18). Plus loin, la lampe « grésillait et jetait des lueurs intermittentes » (l. 30-31). Cette lumière qui clignote fait bouger les ombres et donne l'illusion que les images vivent.
- **Des adjectifs et des adverbes de la pâleur, du doute et de l'étrangeté.** Les adjectifs évoquent des couleurs fanées ou cadavériques : « pâlies » (l. 16), « enfumés » (l. 17), « livides » (l. 26), « pâle » (l. 29), opposés au noir et au rouge des yeux et des lèvres. D'autres traduisent l'incertitude et la peur : « douteuse » (l. 25), « effrayants et singuliers » (l. 32), « désertes » (l. 32). Les adverbes renforcent ce trouble : « presque » (l. 27) place le chasseur à la limite du vivant, « étrangement » (l. 28) souligne le caractère anormal de ce qu'on voit, « encore » (l. 25 et l. 28) marque une intensité qui augmente. Le lexique du surnaturel complète le tableau : « revenants » (l. 24), « vampire » (l. 29), et le nom même du chat, « Béelzébuth », qui est un nom du diable.
- **Des comparaisons macabres.** La mèche de la lampe se replie « comme un ténia dans l'esprit-de-vin à la montre d'un apothicaire » (l. 20-21) : l'image d'un ver conservé dans un bocal est à la fois répugnante et morbide. Le chasseur est comparé « à un assassin guettant sa victime » (l. 27-28), puis à « une bouche de vampire empourprée de sang » (l. 29). Enfin, le vent devient presque humain : il « poussait des soupirs d'orgue » (l. 31), comme une plainte funèbre dans une église.

Le texte reste pourtant dans le registre fantastique parce qu'il donne toujours une explication naturelle (la torche, la lampe, l'humidité, le vent) tout en suggérant le surnaturel : le lecteur hésite entre une simple illusion et une présence inquiétante.

> ⚠ **Piège.** La consigne impose de partir de la ligne 14 : la belle comparaison des ombres avec « des chauves-souris » (l. 2) est placée avant et ne compte pas ici. Réserve-la pour la question 5.

5. Ce récit éveille chez le lecteur des sentiments mêlés.

- **La pitié et la tristesse.** Le lecteur est touché par la situation du jeune Baron, dernier héritier d'une famille ruinée, qui erre « comme une ombre » (l. 7) dans un château vide. La gradation « accablé par la solitude, le désœuvrement et l'ennui » (l. 23) montre un personnage écrasé, sans occupation ni compagnie. Même ses ancêtres peints semblent le plaindre : leurs yeux lancent « un regard de pitié douloureuse sur leur descendant » (l. 18).
- **La peur et l'inquiétude.** Le lecteur frissonne avec le personnage : la chambre ressemble à « une chambre à revenants » (l. 24), le chasseur à « un assassin guettant sa victime » (l. 27-28), et le passage se termine sur des « bruits effrayants et singuliers » (l. 32) dont on ignore l'origine. Cette fin ouverte laisse le lecteur dans l'attente de ce qui pourrait arriver.

- **Le malaise, voire le dégoût.** Des images désagréables créent une impression de répulsion : les ombres sont comparées à « des chauves-souris » accrochées « par les doigts de leurs ailes membraneuses » (l. 2-3), la mèche de la lampe à un « ténia » conservé dans l'alcool (l. 21), la bouche du chasseur à celle d'un vampire « empourprée de sang » (l. 29).

On peut ajouter une pointe d'amusement : le chat noir, baptisé du nom du diable, « jouissait de ses grandes entrées » (l. 22), expression qui désigne le privilège des courtisans admis chez le roi. Cette ironie légère rappelle, en souriant, la grandeur perdue du château.

6. Le photogramme est tiré du film *La Belle et la Bête* réalisé par Jean Cocteau en 1946, en noir et blanc.

- **Ce que montre l'image.** Au premier plan, à gauche, un grand chandelier ouvragé porte plusieurs bougies allumées ; son pied est tenu par une main humaine qui surgit du décor, au milieu de feuillages. Sur la table, couverte d'une nappe claire, on distingue des fruits, des feuilles, une coupe et une aiguière en métal. Au centre, derrière la table, un homme aux longs cheveux clairs, vêtu d'un habit sombre, se tient de profil, le regard tourné vers la droite. À droite, le long du mur, une rangée de chandeliers allumés, eux aussi portés par des bras qui sortent de la muraille, s'enfonce dans la profondeur jusqu'à se perdre dans le noir. Tout le fond est plongé dans l'obscurité.
- **Le même décor de château et la même solitude.** Comme dans le texte, la scène se passe la nuit, dans une grande salle de château, autour d'une table servie : on pense au « groupe réuni autour de la table » (l. 5). L'homme est seul dans cette salle immense, comme le Baron, « rejeton isolé » (l. 7) dans son « logis désert » (l. 11).
- **Des effets de lumière comparables.** Dans les deux œuvres, la lumière vient de flammes au milieu des ténèbres. Sur l'image, les bougies éclairent vivement le chandelier, la nappe et le profil de l'homme, dont les cheveux semblent auréolés de lumière, tandis que le reste disparaît dans le noir : c'est un fort contraste d'ombre et de lumière. Le texte procède de même : « de grandes ombres s'entassaient » (l. 1) et seuls un « reste de feu » (l. 3), la « lueur fumeuse de la torche » (l. 15) et « la clarté douteuse de la lampe » (l. 25) découpent quelques formes dans l'obscurité.
- **Des objets qui semblent vivants.** Les bras qui tiennent les chandeliers sont des objets animés, comme les portraits auxquels la torche donne « une apparence de vie » (l. 16) ou le chasseur qui devient « un être presque réel » (l. 27). Dans les deux cas, le décor semble habité par une présence mystérieuse.

Il existe toutefois une différence. Chez Cocteau, la lumière est abondante et la magie est réelle : les bras vivants appartiennent à l'univers merveilleux du conte. Chez Gautier, la lumière est faible et vacillante, et c'est elle qui crée l'illusion : le surnaturel n'est qu'une impression, ce qui rend l'atmosphère plus inquiétante encore.

> 💡 **Astuce.** Pour une question sur une image, commence toujours par la décrire avec précision (plans, gauche/droite, lumière, noir et blanc) avant de faire le lien avec le texte. Chaque lien doit associer un détail de l'image à une citation exacte.

Grammaire et compétences linguistiques – Questions 7 à 9 : attribut du sujet, expansions du nom, réécriture *(18 pts)*

7. a) On peut remplacer « devenait » par le verbe **être** : « le chasseur, sur un fond de verdure sombre, **était**, ainsi éclairé, un être presque réel ». Le sens change un peu (on perd l'idée de transformation), mais la phrase reste correcte : « devenir » est, comme « être », un **verbe d'état** (ou verbe attributif).

7. b) Le groupe souligné « un être presque réel » est **attribut du sujet** « le chasseur ». Il est relié au sujet par le verbe d'état « devenait » et lui attribue une caractéristique : le chasseur **est** un être presque réel. La substitution par « être » le prouve, car un complément d'objet direct ne pourrait pas suivre le verbe « être ».

8. Le nom « portraits » est complété par trois expansions :

- « **enfumés** » : **adjectif qualificatif** (participe passé employé comme adjectif), épithète du nom « portraits », avec lequel il s'accorde au masculin pluriel ;

- « **de la salle à manger** » : **groupe nominal prépositionnel** (introduit par la préposition « de »), complément du nom « portraits » ;
- « **dont les yeux noirs et fixes semblaient lancer un regard de pitié douloureuse sur leur descendant** » : **proposition subordonnée relative**, introduite par le pronom relatif « dont », complément de l'antécédent « portraits ».

> ⚠ **Piège.** La relative vient juste après « salle à manger », mais son antécédent est bien « portraits » : ce sont les portraits qui ont « les yeux noirs et fixes » et un « descendant », pas la salle à manger. Pour le vérifier, remplace « dont » par son antécédent : « les yeux *des portraits* semblaient lancer un regard ».

9. Réécriture (les mots modifiés sont en gras) :

> « La tapisserie prenait des tons livides, et **les chasseurs**, sur un fond de verdure sombre, **devenaient**, ainsi **éclairés**, **des êtres** presque **réels**. **Ils ressemblaient**, avec **leur** arquebuse en joue, à **des assassins** guettant **leur** victime, et **leurs** lèvres rouges ressortaient plus étrangement encore [. . .] »

Changements : verbes à la 3e personne du pluriel (« devenaient », « ressemblaient ») ; pronom « Il » remplacé par « Ils » ; participe « éclairés », apposé à « les chasseurs », au masculin pluriel ; attribut du sujet accordé au pluriel (« des êtres presque réels ») ; comparaison mise au pluriel (« des assassins ») ; déterminants possessifs « son », « sa », « ses » remplacés par « leur » et « leurs ». Restent inchangés : « La tapisserie prenait des tons livides », qui ne dépend pas du chasseur ; le participe présent « guettant », toujours invariable ; l'adverbe « presque » ; et « ressortaient », dont le sujet « leurs lèvres » était déjà au pluriel.

> ⚠ **Piège.** « avec **leur** arquebuse » et « **leur** victime » : chaque chasseur a une seule arquebuse et vise une seule victime, donc le singulier est correct. Le pluriel « leurs arquebuses », « leurs victimes » est aussi accepté ; en revanche, « leurs arquebuse » ou « leur victimes » sont des fautes. Pour « leurs lèvres », le pluriel s'impose, car « lèvres » était déjà au pluriel.

Conseils pour le jour J

Tu as 1 h 10 pour 50 points : consacre environ 45 minutes à la compréhension et garde au moins 20 minutes pour la grammaire, dont la réécriture vaut à elle seule 10 points. Lis le texte deux fois ; il est riche en vocabulaire rare (« livrée », « rejeton », « livides », « apothicaire ») : sers-toi des notes de bas de page, elles sont là pour ça.

Les questions 3 et 4 portent sur des lignes précises (24 à 29, puis à partir de la ligne 14) et demandent d'analyser des procédés : ne te contente pas de citer, nomme le procédé (comparaison, gradation, adjectif, adverbe, contraste de couleurs) et explique l'effet qu'il produit. La question 2. b) exige « trois éléments précis » : numérote-les ou fais trois paragraphes bien distincts pour que le correcteur les compte facilement.

Pour la réécriture, souligne au brouillon tous les mots qui dépendent du « chasseur » (verbes, participe, attribut, pronom, possessifs) avant de recopier, puis relis une seconde fois uniquement pour les accords : « ainsi éclairés » et « des êtres presque réels » sont les deux oublis les plus fréquents.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).